



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## DECLARATION FSU CSAD 62

15 mars 2024

Nous tenons tout d'abord à remercier les services de la DSDEN pour les documents fournis, dans des formats éditables, et pour la qualité des échanges en groupe de travail et la prise en compte effective de nos interventions dans l'intérêt des collègues que nous représentons.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les représentants du CSAD,

Lors du dernier CSE du 31 janvier 2024, les principaux textes autour des mesures « Choc des savoirs » ont reçu des avis défavorables et ont été rejetés : les textes sur les groupes de niveaux au collège et en SEGPA n'ont reçu aucune voix pour. Un voeu intersyndical avec la FCPE a été voté en début de séance exigeant l'abandon des mesures « choc des savoirs » avec un vote sans appel : 59 voix Pour, 3 Contre et 4 Abstentions. Nous réaffirmons notre opposition à ce plan de mesures « Choc des savoirs » qui :

- trie socialement les élèves en organisant les cours de mathématiques et de français en groupes de niveau, ce qui va inmanquablement accentuer les inégalités scolaires;
- remet en cause le droit égal d'accès à la poursuite d'étude pour tous les élèves, principe fondateur de l'École publique, en conditionnant l'accès direct au lycée par la mise en place de classes prépa-seconde en LGT ou LP pour les élèves admis en classe de seconde mais échouant au diplôme national du brevet au lieu de fournir tous les moyens nécessaires pour la réussite des élèves;
- désorganise les collèges par la réorientation de l'utilisation de la marge, la détérioration des emplois du temps et la réduction ou la suppression d'enseignements disciplinaires, de dédoublements ou d'options;
- remet en cause la liberté pédagogique avec des méthodes, des manuels et des progressions communes imposés.

Malgré le rejet quasi-unanime des acteurs de la communauté éducative, le gouvernement, avec à sa tête l'ex-ministre éclair de l'éducation, Gabriel Attal, entend maintenir ce projet d'École conservateur et passéiste néfaste pour l'École publique, les élèves et les personnels. "J'emmène avec moi la *cause de l'école*" affirmait-il pourtant le mardi 9 janvier. Y avait-il une coquille dans son texte, la cause se substituant à la casse ?

Il y a quelques jours, et sans doute pour ne pas rester en retrait des feux de la rampe médiatique, Bruno Le Maire annonce 10 milliards d'économie à faire. Pour l'école publique, ce sera près de 700 millions, dont 500 auraient dû servir à rémunérer des personnels d'enseignement, d'éducation et d'accompagnement des élèves.

Cette saignée confirme une fois de plus le renoncement de ce gouvernement à recruter des personnels en améliorant leurs conditions de travail, de rémunération, d'avancement, pour rendre les professions attractives et garantir la bonne réalisation des missions de service public auprès de tous les élèves. Il y a une urgence salariale de revalorisation pour toutes et tous. Pour mettre un terme à la spirale de stigmatisation et de dévalorisation de l'ensemble des personnels de la fonction publique et refuser de subir une année blanche en matière salariale, les organisations syndicales ont décidé d'une journée de mobilisation le 19 mars prochain.

Concernant les mesures de postes dans les collèges du Pas—de-Calais, nous vous interrogeons en janvier dans notre déclaration ce qu'il adviendrait des collègues de technologie après la suppression effective de la technologie en 6e, et pour qui la consigne l'an dernier était de maintenir un maximum de postes, et bien, nous avons notre réponse : 11 MCS rien qu'en technologie dans les collèges de notre département, soit autant que l'ensemble des MCS des toutes disciplines confondues l'an dernier ! Avec 3 postes vacants pour 11 personnels, que deviendront tous ces collègues de technologie à la rentrée ?

Au total, pour les collèges du département, ce sont 48 suppressions de postes prévues, dont 24 mesures de cartes scolaires, plus de deux fois plus que l'an dernier, et vous l'avez compris, pour une grande partie d'entre eux, sans certitude de retrouver un poste près de chez eux, voire même un poste tout court...

Alors oui, il y a 46 créations, nous pourrions nous en réjouir. Néanmoins, 34 d'entre elles, soit 84,8%, sont des postes en LM et en Maths, soit respectivement 19 et 15 postes. 34 postes qui découlent pour un grand nombre de l'annonce précipitée de la mise en place des groupes de niveaux. Aussi, puisque nous connaissons la capacité de notre gouvernement à changer aussi souvent d'avis que de ministre de l'Education nationale, nous sommes en droit de nous interroger sur la pérennité de ces postes... !

Sont pour l'instant neutralisés pour la rentrée dans notre département 34 postes pour des stagiaires à temps plein devant les élèves, ce qui, en plus d'entériner pour la 3ème rentrée consécutive la dégradation des conditions d'entrée dans le métier, va continuer de réduire les possibilités de mutations au mouvement intra-académique, déjà très impactées par les nombreuses suppressions de postes des années précédentes.

C'est pour l'abandon du choc des savoirs, mais aussi pour la défense d'une école publique de qualité avec plus de moyens et de vraies ambitions émancipatrices pour tous ses élèves, que nous serons en grève le 19 mars.